



## Prix Christian Le Provost [créé en 2005]

### APPEL A CANDIDATURE 2019

L'Académie des sciences décernera, en 2019, le Prix Christian Le Provost, Prix fondé par le CNRS, l'IFREMER, le CNES, l'IRD, le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine), la CIO (Commission Océanographie Intergouvernementale UNESCO) et le Conseil Général des Côtes d'Armor, en hommage à l'océanographe français Christian le Provost d'un montant de 15 000 euros. Le Cluster Maritime Français (CMF) est devenu partenaire de ce prix en 2013.

Prix biennal destiné à récompenser l'auteur de recherches conduites dans un laboratoire français pour des travaux remarquables en océanographie physique et biogéochimique. L'âge du lauréat ne devra pas dépasser 38 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'attribution.

### Pièces du dossier de candidature

Les dossiers doivent être impérativement transmis à l'Académie des sciences par un directeur de laboratoire, un chef d'établissement ou un Membre de l'Académie qui apporte son soutien à la candidature. **Les candidatures directes ne sont pas recevables. De plus, une même personne ne peut être candidat à deux prix la même année.**

Ils doivent comprendre :

- 1) le formulaire de candidature du Prix Christian Le Provost,
- 2) une lettre de soutien donnant un avis personnel sur le candidat (1 page),
- 3) un bref curriculum vitae (1 page maximum),
- 4) les principaux résultats scientifiques du candidat (2 pages maximum),
- 5) la liste des principales publications (10 au maximum, 1 page).

### Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont à adresser à :

- par courrier électronique en un fichier unique (format PDF) à l'adresse suivante :

[muriel.touly@academie-sciences.fr](mailto:muriel.touly@academie-sciences.fr)

[selay.diakite@academie-sciences.fr](mailto:selay.diakite@academie-sciences.fr)

- par voie postale **en 1 exemplaire** à l'adresse suivante :

**Académie des sciences**

**Service des Séances et des Prix**

**23, quai de Conti – 75006 PARIS**

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures à l'Académie des sciences :

**le mercredi 13 février 2019**

\*

\* \*

Le Grand Prix sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Muriel Touly-Legros

Tél. : 01.44.41.43.79

Fax : 01.44.41.44.21\_

[muriel.touly@academie-sciences.fr](mailto:muriel.touly@academie-sciences.fr)

*Vos données personnelles sont collectées et traitées par l'Académie des sciences aux fins de répondre à votre demande de candidature pour le prix cité ci-dessus. Vos données ne seront pas communiquées à l'extérieur de l'Académie des sciences. Conformément à la réglementation applicable, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité sur vos données. Vous pouvez faire valoir vos droits en nous contactant et en justifiant de votre identité. En cas de litige vous disposez du droit de saisir la CNIL. Toute demande d'effacement des données est susceptible d'empêcher l'exécution de votre candidature à ce prix.*

### Lauréats précédents

**Lauréat 2017 : Benoit Meyssignac**, chercheur au laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales à Toulouse

**Lauréat 2015 : Didier Swingedouw**, chercheur au Centre national de la recherche scientifique à l'UMR Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux à l'université de Bordeaux à Pessac

**Lauréat 2013 : Séverine Alvain**, chargée de recherche au Centre national de la recherche scientifique, laboratoire d'océanologie et de géoscience à Wimereux

**Lauréat 2011 : Sophie Cravatte**, chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement, laboratoire d'études en géophysique et océanographie spatiales de Toulouse